

Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023 :

Indicateur relatif à l'écart de rémunération	38
Ecart de taux d'augmentations individuelles	35
% de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	5
Résultat global	93